

Dépêche n°74417
Paris, Mardi 30 janvier 2007, 19:48:16 Christelle Fleury
Domaine : Ressources humaines

Rubriques : Associations Compétences

Le bénévolat de compétences, un moyen pour les salariés de valoriser leurs savoir-faire, selon la consultante de Leroy Consultants Isabelle Kinderf.

"Le bénévolat de compétences permet au salarié d'utiliser son savoir-faire dans un autre environnement que celui de l'entreprise et de montrer qu'il est capable d'adaptabilité, d'élasticité, de créativité", explique Isabelle Kinderf, consultante chez Leroy Consultants, lors de la conférence sur le bénévolat de compétences organisée par l'association Passerelles & Compétences, ce mardi 30 janvier 2007.

Le "bénévolat de compétences" est un concept récent qui désigne des missions bénévoles impliquant les compétences professionnelles. Une étude sur le bénévolat de compétences menée par l'association auprès d'une centaine de bénévoles, indique que "80% des bénévoles exercent une activité professionnelle rémunérée et sont âgés entre 25 et 45 ans." 67% ont un statut de cadre et 54% sont des hommes.

Isabelle Kinderf cite l'exemple d'une femme de 45 ans, juriste d'entreprise en droit public, qui a pu valoriser son action de bénévolat en tant que conseil juridique en droit pénal: "cette expérience lui a apporté des compétences relationnelles et l'a fait sortir de son bureau", explique la consultante. La salariée a pu évoluer grâce à cette expérience vers "un poste axé sur le conseil".

La consultante note également l'apport professionnel que peut constituer le bénévolat de compétences pour les personnes en recherche d'emploi et en situation de "transition professionnelle". Il permet, en effet, selon elle, de:

- maintenir et développer ses compétences,
- démontrer des compétences ou des valeurs attendues par l'entreprise,
- acquérir de nouvelles compétences et élargir ainsi les possibilités d'emploi,
- développer un réseau relationnel, s'intégrer dans une nouvelle région,
- être actif, se sentir utile, conserver une "image sociale", maintenir une bonne estime de soi.

Contact: Passerelles & Compétences, 01 47 56 91 43,
contact@passerellesetcompetences.org

Lire aussi:

- Le "bénévolat de compétences" se développe dans les entreprises, selon une étude de France Bénévolat et Volunteer (L'AEF du 01/06/2006, 65638)